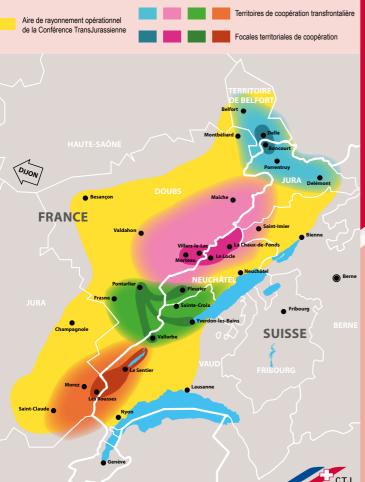


au service des territoires de l'Arc jurassien

SOUTIEN FINANCIER EXCEPTIONNEL AUX ACTIVITÉS TRANSFRONTALIÈRES

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT 2020

UN FINANCEMENT POUR LES ASSOCIATIONS
ACTIVES DANS LE TRANSFRONTALIER







Apporter un soutien financier unique à des associations de l'Arc jurassien francosuisse œuvrant dans le transfrontalier, dans un contexte compliqué suite aux mesures sanitaires prises dans le cadre de la pandémie Covid-19.

BÉNÉFICIAIRES

Structures associatives reconnues sur les territoires de coopération,

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ





Dépôt des demandes de subvention

Les demandes doivent être déposées iusqu'au 31 décembre 2020



Soutien financier unique

CHF 5'750 / env. 5 000 €

CONTACTS

CTJ - arcjurassien.ch Rue de la Paix 13 CH-2300 La Chaux-de-Fonds

CTJ - Région Bourgogne-Franche-Comté

4, square Castan

CS 51857 - F-25031 Besançon Cedex

CTJ - Préfecture de la Région Bourgogne-Franche-Comté 53, rue de la Préfecture F-21041 Dijon Cedex



Détails & formulaire de demande de subvention

www.arcjurassien.org